

STAGE HUMANITAIRE CONVENTIONNE OU NON

Nous donnons l'opportunité aux étudiant en formation ou en fin de formation de faire leur stage conventionné ou non avec nous dans le but de leur permettre non seulement de se perfectionner dans leur domaine mais aussi leur permettre de participer à une mission d'aide humanitaire à travers leur stage. Nos stage sont entre autres : Journalisme ; Éducation ; Enseignement ; Médecine ; Infirmierie ; Psychologie ; Commerce ; Cours de langue ...;

ÉTAPES CONDUISANT A UN STAGE

Nous échangeons des mails suite à une candidature répondant à une annonce. En cas de candidature spontanée, vous devez soumettre au Bureau Exécutif de AJDH une lettre de motivation faisant mention de vos objectifs précise votre CV bien détaillé.

1. Ces pièces permettront à AJDH d'étudier la possibilité de se substituer à vous localement pour chercher un lieu de stage (un hôpital urbain ou rural, un dispensaire, une association, une entreprise publique ou privée) au cas où, elle n'est pas en mesure de vous l'offrir elle-même,
2. En cas de succès dans notre recherche, AJDH vous confirme sa capacité à organiser votre stage,
3. Lorsque l'accord AJDH-Stagiaire sera établi, une lettre d'invitation de stage vous sera expédiée par la poste et/ou par email avec les modalités bien détaillées,
4. Avec notre fiche d'inscription et notre lettre d'invitation au stage, vous le présentez à votre établissement pour nous faire expédier votre convention de stage que nous vous retournerons signée. Il y aura donc deux conventions : Une convention tripartite (AJDH / Votre établissement / Vous-même), Une convention bipartite (AJDH / Vous-même) qui sera explicite sur les conditions matérielles de séjour.
5. Lorsque le stage se fait à votre seule initiative, seule la convention d'organisation de stage que AJDH vous aura expédiée par la poste ou par email sera à signer (délai d'acheminement par poste aller/retour 3 semaines !),
6. Parmi les documents que l'association AJDH vous enverra se trouvera un budget approximatif du stage prenant en compte tous les frais que vous aurez à payer ici.
7. Une attestation vous sera également délivrée si nécessaire pour les formalités de demande de visa ou de bourse.

NB : Dès lors n'hésitez pas à entrer en contact avec AJDH en nous envoyant un mail sur aajdh88@gmail.com pour de plus amples informations. Nous restons entièrement à votre disposition pour tout renseignement et précision concernant votre stage ou autre.

POURQUOI PARTIR AVEC AJDH

Pas de qualification particulière

Vous choisissez librement le projet qui vous intéresse le plus. A quelques exceptions près, aucune qualification particulière n'est nécessaire. L'âge minimum **est de 18 ans**.

Flexibilité totale

Vous déterminez la date du début de votre mission/stage et la durée. Nos Programmes sont ouverts toute l'année ! La durée minimum est d'un mois. (Exception : nos chantiers et stages d'été de 3 semaines).

Une expérience individuelle partagée

Pour vous proposer une mission ou un stage unique, nous faisons correspondre individuellement vos compétences et demandes avec les besoins et contraintes de nos services partenaires. Nos volontaires s'organisent fréquemment pour entreprendre des voyages, sortir le soir ou simplement partager leurs expériences.

Enrichissement de votre CV et de votre Personnalité

Les missions et stages d'AJDH ne vont pas seulement doper votre CV avec des références et des expériences professionnelles hors du commun. Stimulé par une culture complètement différente, vous développerez aussi votre personnalité au sens large.

Large choix de missions et stages

Nous vous offrons des missions variées la majorité est accessible sans aucune qualification particulière. Vous pouvez donc choisir librement ce qui vous intéresse.

Vous pouvez faire don de vos compétences et de votre expérience

Immersion culturelle

Avec AJDH, vous ne partez pas simplement visiter le Togo comme un pays exotique mais vous vivez une véritable immersion culturelle.

Vous serez hébergé(e) dans des familles d'accueil qui sont aussi désireuses de partager avec vous leur culture, que de découvrir à travers vous le monde occidental.

Participer à des projets importants

L'impact du travail de nos volontaires sur le terrain est régulièrement reconnu par les autorités officielles.

COMMENT PREPARER SON VOYAGE

Préparer son voyage

« Toutes les infos ici sont utiles »

SE DOCUMENTER AU PREALABLE

Il est essentiel, avant de partir, d'avoir un bon aperçu de l'endroit où l'on va se rendre. Une connaissance préalable de la langue, de l'histoire, de la culture, des gens, de la politique, etc. Améliorera sans aucun doute votre voyage. Les agences de tourisme locales pourront vous donner des informations et de la documentation sur le pays. Voici pour vous un bref aperçu sur le Togo

PREVENIR SA FAMILLE /SES AMIS

Soyez sûr que votre famille ou vos amis savent exactement où vous allez. Donnez- leur une copie de votre itinéraire ainsi qu'une liste des endroits où vous pouvez être contacté en cas d'urgence. Vous pouvez leur laisser les coordonnées de notre association. Si votre famille cherche à savoir ce qui se passe, ces renseignements leur seront utiles, aussi bien qu'à vous d'ailleurs. Ne disparaissiez pas sans rien dire : laissez des traces... !!!

TROUSSE A PHARMACIE

Lors de votre visite chez le médecin, faites-vous prescrire des médicaments qui vous seront utiles au Togo.

Des anti-douleurs, du paracétamol, des anti-diarrhées (préférer des médicaments traitants), des laxatifs (exemple : forlax) un antiseptique en spray (très pratique sur le terrain), des compresses, du sparadrap, des pansements préparés, des larmes pour les yeux.

Pour le soleil, apportez des crèmes solaires et des lunettes sans oublier les casquettes, chapeaux.

Vous pourrez laisser votre surplus à un centre médical avec lequel nous travaillons. Il permettra d'être donné gratuitement à des gens nécessiteux.

Assurance:

Une assurance voyage est absolument indispensable quand on voyage en Afrique et en cherchant un peu partout, vous trouverez sans doute les meilleurs contrats. Contactez une assurance couvrant les vols, les pertes de bagages, le trajet (retard de vol, annulation) et la réservation ainsi que la santé. Les meilleurs contrats sont ceux qui incluent le rapatriement en cas de gros problèmes. S'il vous arrive quoique ce soit, veuillez à donner le plus d'information possibles à votre assureur : constat de police en cas de vol, rapport médical (docteur, hôpital) si vous êtes malade, les compagnies d'assurance sont vraiment très méfiantes face à des réclamations des voyageurs, et il vaut mieux s'assurer que l'on a bien les reçus. Certaines agences de voyages pour les étudiants proposent des assurances intéressantes. Il est bon de se renseigner. Se munir d'une copie du contrat d'assurance, des coordonnées de l'organisme, ainsi que votre numéro d'abonné pour l'enregistrement au consulat français une fois sur le sol Togolais.

* Le carnet de santé français mentionnant les rappels des vaccinations obligatoires en France : DT Polio par exemple.

NB :faire un test Covid datant moins de 5 jours avant le départ

MONNAIE LOCALE ET SERVICE BANCAIRES :

La monnaie locale est le Franc CFA ; 1 euro= 655.957 FCFA. Pour ce qui est du change, impossible de changer avant l'arrivée dans le pays, sauf si vous êtes dans un autre pays qui utilise aussi le CFA. Vous avez des bureaux d'échange à l'aéroport et aussi en ville à Lomé. Il n'y a que la carte bancaire Visa qui est acceptée, à Lomé (siège de l'association) et dans d'autres villes du Togo, donc prenez vos précautions avant le départ. Le traveller's chèques uniquement disponibles à Lomé, mais pour être honnête ce n'est pas très pratique...

INFORMATIONS UTILES

- Soyez sûr que votre date et heures d'arrivée ont été bien reçues.
 - Si vous nous communiquez vos vols et heures d'arrivée au Togo, vous serez accueillis à l'aéroport. Exigez la carte de membre au nom de l'association AJDH de celui qui vous accueille pour ne pas vous faire arnaquer, car il y a de petits voyous à l'aéroport qui vous proposeront leur aide et qui se feront passer pour des membres de AJDH.
 - Ne rien payer à qui que ce soit à l'aéroport sans avertir celui qui vous accueille.
 - Au cas où par erreur personne ne vient vous accueillir,
 - Veuillez téléphoner au (00228) 90 99 65 14 ou (00228) 91 42 22 62(quel que soit l'heure) pour vous mettre en confiance à l'aéroport.
 - Cherchez une cabine téléphonique dans le dernier grand hall de l'aéroport après le hall des bagages, à côté d'un bar. Vous pouvez vous renseigner auprès d'un policier.
- Au cas où la cabine est fermée ou ne fonctionne pas, demandez de l'aide à un agent de sécurité (policier ou gendarme). Ce dernier peut énormément vous aider.

PREPARER SA VALISE !

a-) Dans vos valises :

- Couchette ;
- Moustiquaire imprégnée ;
- Lampe torche de poche;
- Couverture ;
- Tenues légères ;
- Un vêtement de pluie ;
- Pull-over ;
- Une lampe frontale
- Chaussures solides ;
- Pastille pour désinfecter l'eau (une pastille pour une litre d'eau).
- Une photo d'identité (obligatoire)
- Le nécessaire de toilette + serviettes + savons (vous ferez votre lessive à la main pendant toute la durée de votre séjour !!!)
- Prévoir une trousse à pharmacie pour premiers soins,
- Lunettes de soleil, chapeau, (crème assez forte) ;

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est ouverte à tout le monde ayant un âge minimum de 18 ans et sans discrimination, pour les moins de 18 ans nous exigeons de l'autorisation parentale. La qualification professionnelle n'importe pas. Le volontaire payera des frais de participation qui sont payables à l'arrivée du volontaire à Lomé et au bureau de l'association AJDH

N.B. Nous conseillons aux bénévoles de s'inscrire quelques mois plus tôt. Cela aidera à bien préparer son voyage.

DISPOSITIONS

Le groupe des volontaires est dirigé par un animateur. Le volontaire travaille 5 heures par jour et pendant 5 jours par semaine, le travail dure 3 semaines. Les tâches quotidiennes comme les achats, la cuisine, la vaisselle sont faites à tour de rôle par des petites équipes qui seront formées par l'animateur. Les volontaires auront trois repas par jour à savoir le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.

Pour s'inscrire, remplir la fiche d'inscription en ligne et en retour un responsable vous en verra un mail de confirmation de votre inscription.

Si vous voulez poser des questions essayez aussi d'être précis sur ce que vous voulez savoir bien sûr après avoir lu tout sur cette page.

LES VOLONTAIRES UNE FOIS SUR LE SOL TOGOLAIS QU'EN EST-IL DE LEUR SECURITE ?

Bien que la délinquance et les agressions au Togo et particulièrement à Lomé soient

Action des Jeunes pour le Développement Humain

Récépissé N° 0026/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA S/C 07 BP 12456 Lomé-Togo rue Melonkou – Tél. +228 98813981

Email: benevolt@ajdh.org Web: www.ajdh.org

presque inexistantes, il est recommandé de se montrer prudent et d'éviter les signes trop ostentatoires de richesse (bijoux précieux notamment). Il est conseillé, dans la mesure du possible, ne pas circuler seul hors des agglomérations la nuit.
En cas d'accident de circulation, il est conseillé de rejoindre le commissariat ou le poste de gendarmerie le plus proche et d'informer si possible les responsables de l'association AJDH et si possible les services de votre ambassade sur place en cas de difficultés particulières.
Il faut respecter les contrôles des forces de l'ordre (en ville ou lors de barrages routiers) et avoir toujours sur soi un titre de séjour en règle et les documents relatifs au véhicule.

CONDITIONS D'ENTREE AU TOGO

Passeport et visas : L'entrée au Togo est conditionnée par un passeport valide et un visa pour la plupart des visiteurs étrangers, sauf pour les ressortissants des pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

POUR LE VISA S'Y PRENDRE LE PLUS TOT POSSIBLE.

Demandez le visa du Togo au consulat à Paris.

1 mois : 20 euros

3 mois : 50 euros

renouvellement : 10 000 FCFA / mois

N.B : Il est possible de prendre le visa en arrivant à l'aéroport de Lomé (20 euros) mais il n'est valable que 7 jours et il faut le faire prolonger ensuite gratuitement (1 mois) aux services d'immigration.

(Pour faire la demande en France par correspondance)

Ambassade du Togo (Fonctions consulaires assurées par l'Ambassade)

Adresse. : 8, Rue Alfred Roll - 75017 Paris

Tél : 01.43.80.12.13

Fax : 01.43.80.06.05

LES DELAIS SONT EN GENERAL DE 3 / 4 JOURS MAIS NE VOUS Y PRENEZ PAS AU DERNIER MOMENT !!!
PAR CORRESPONDANCE LES DELAIS SONT BEAUCOUP PLUS LONGS !!!!

QUELQUES ADRESSES UTILES :

- Ambassade du Togo en France

8 rue ALFRED ' ROUX, 75017 Paris

Tél. : 01 43 80 12 13

Courriel: france@ambassadetogo.org

Horaires d'ouverture 9H-13H 15H-18H

http://ambassadetogo.org/index_menu.php?lang=fr

- Ambassade du Togo au Canada

12, Chemin Range, OTTOWA K1N 8J3

Tel: 238 59 16

Action des Jeunes pour le Développement Humain

Récépissé N° 0026/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA S/C 07 BP 12456 Lomé-Togo rue Melonkou – Tél. +228 98813981

Email: benevolt@ajdh.org Web: www.ajdh.org

- Ambassade du Togo en Belgique
Avenue de Tervuren, 264 Bruxelles 1150
Tel (02) 770 17 91

- Consulat du Togo en Suisse
11 lis, rue Rodolphe ' Tœpffer, 1206 Genève
Tel (022) 346 52 60

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/rebs/afri/vttogo/afotog.html>

ATTENTION: Si vous souhaitez obtenir votre visa par courrier, nous vous conseillons vivement de passer par un organisme tel qu'ACTION VISA ! Certes cela engendre des frais supplémentaires mais c'est une garantie ! [http://www.action-visas.com./](http://www.action-visas.com/)

Douanes : Un contrôle douanier est effectué à l'entrée du pays.

Contrôles Sanitaires- Carnet de vaccination

- Un certificat international de vaccination contre la fièvre jaune est exigé.
- Il est recommandé de se faire vacciner contre le choléra et l'hépatite B.
- Un traitement contre le paludisme à base de quinine est conseillé avant, pendant et après le séjour.

N.B. Informez-vous dans les ambassades pour connaître les vaccinations que vous devez faire avant de partir.

Le vaccin contre l'Hépatite B et un traitement contre le paludisme sont recommandés.

Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire.

PROPHYLAXIE MEDICAMENTEUSE CONTRE LE PALUDISME

Il vous est indispensable de prendre un traitement anti palu (le Togo est classé parmi les pays de zone 3). Votre médecin vous prescrira donc un traitement.

Pour les français, nous vous recommandons Doxy 100 Gé doxycycline. Il est le seul remboursé à 100% par la sécurité sociale.

Pour les canadiens, les traitements anti palu sont pris en charge par votre protection sociale, nous vous recommandons Malarone car presque sans effets secondaires.

ATTENTION !!!

Ne pas prendre LARIAM à cause des effets secondaires trop pénibles et très fréquents.

En règle générale, Malarone est un bon traitement mais qui peut être très cher selon les pays.

Prévoir aussi des répulsifs anti moustiques et de dormir sous des moustiquaires. (En vente au Togo à un prix inférieur en Europe)

LE VOYAGE ET LES COMPAGNIES AERIENNES

Plusieurs compagnies aériennes proposent des billets pour Lomé : Air France, Point Afrique, Royal Air Maroc, Afriqiyah Airways. Les tarifs des compagnies Afriqiyah, Airways et Point Afrique sont très compétitifs, mais la fiabilité des vols est davantage garantie avec les compagnies Air France, Royal air Maroc!

Pour rechercher votre billet d'avion ne vous formalisez pas sur les dates de début et de fin de nos chantiers ; vous pouvez arriver quelques jours avant le début du chantier et repartir quelques jours après la fin de celui-ci.

Action des Jeunes pour le Développement Humain

Récépissé N° 0026/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA S/C 07 BP 12456 Lomé-Togo rue Melonkou – Tél. +228 98813981

Email: benevolt@ajdh.org Web: www.ajdh.org

L'association AJDH se charge d'aller accueillir tous les volontaires/bénévoles étrangers à l'aéroport (à n'importe quelle heure, le jour comme la nuit) et les conduire sur les lieux des chantiers. Afin de bien organiser l'accueil des volontaires étrangers/ internationaux, prière nous communiquer vos dates, heures d'arrivée et les références des vols à temps. La première nuit est prévue à Lomé, le lendemain passage à l'ambassade du pays d'origine du/des volontaire (s) afin de prévenir de votre présence au Togo, ensuite la banque pour l'échange en francs CFA, fin de l'après midi départ pour l'endroit où se déroule le chantier.

LES GUIDES DE VOYAGE

Vous pouvez acheter un guide pour faciliter votre séjour, surtout pour un long périple. Mais un petit conseil, évitez de prendre le guide du Routard sur l'Afrique de l'Ouest, rempli de fausses informations, d'inepties en tout genre, et de commentaires pseudo « exotiques »

Si vous voulez vraiment vous munir d'un bon guide, achetez plutôt le Lonely-Planet, en anglais ou dans sa traduction française, sinon un guide spécial Togo vient de paraître dans la collection petit futé, mais nous ne l'avons pas encore examiné !

FINANCER SON VOYAGE

Nous vous conseillons vivement de prendre le temps de vous renseigner au niveau de votre commune, département ou région, car vous pourrez peut-être y obtenir des aides financières, mêmes modestes. En effet, ces institutions mettent souvent en place différents dispositifs dans le but de donner de petits coups de pouce à des jeunes qui effectuent un voyage dans le cadre de la solidarité internationale.

La participation financière de chaque volontaire s'élève à 85€/ Semaine, les frais de participation comprennent :

- La connexion internet au siège de l'association
- L'hébergement sur le site du travail;
- Les repas: (petit déjeuner, déjeuner et dîner du premier au dernier jour du chantier)
- Le déplacement en taxi brousse de l'aéroport de Lomé au lieu d'hébergement, du lieu d'hébergement à l'ambassade et à la banque, de la banque au siège de l'association de Lomé sur le lieu du chantier et du lieu du chantier à Lomé dernier jour;
- Frais d'appui institutionnel et opérationnel
- les frais de coordination, de suivi et évaluation de la mission avant, au cours et après le projet
- , Loyer du siège, Transport de plis, Electricité, Eau
- les frais de coordination et de communication du projet
- les missions d'appui de l'association au projet

Action des Jeunes pour le Développement Humain

Récépissé N° 0026/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA S/C 07 BP 12456 Lomé-Togo rue Melonkou – Tél. +228 98813981

Email: benevolt@ajdh.org Web: www.ajdh.org

- Les frais de fonctionnement de l'organisation

Ils n'incluent pas:

- Les prix du billet d'avion, l'assurance rapatriement, les loisirs (visites, excursions supplémentaires) des volontaires pendant les temps libres et les consommations personnelles des volontaires achats de souvenir (petites fêtes ou resto entre amis) durant le chantier.

Cette somme sera payé en une seule tranche par le/la volontaire au siège de l'association à Lomé.

Répartition détaillée des frais

- L'hébergement sur le site du travail (15%)
- Le petit déjeuner, le dîner (40%)
- Frais de fonctionnement : (45%)

Conditions de Participation

*Disposition morale

*Se préparer à des chocs culturels

*Avoir la capacité de s'adapter rapidement à une nouvelle vie

*Accepter l'autre dans sa différence

*Avoir le sens du travail en groupe

* Avoir le goût de l'aventure

*Disposition morale

*Se préparer à des chocs culturels

*Avoir la capacité de s'adapter rapidement à une nouvelle vie

*Accepter l'autre dans sa différence *Avoir le sens du travail en groupe

* Avoir le goût de l'aventure

Logement

A Lomé, l'association dispose de logements en permanence pour l'accueil des stagiaires/bénévoles; en revanche dans les villages, c'est la population qui met à disposition un local. Les volontaires locaux et expatriés vivent en collectivité durant la période du projet.